

ITALIEN

COMMENTAIRE COMPOSÉ ET COURT THÈME

ÉPREUVE À OPTION : ÉCRIT

Frédérique DUBARD DE GAILLARBOIS, Patrizia GASPARINI

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

Nombre de candidats ayant présenté l'épreuve : 4

Notes attribuées : 8, 14, 14, 15

Commentaire

Le jury a proposé cette année pour le commentaire un sonnet de Gaspara Stampa, poétesse italienne du XVI^e siècle qui ne semble pas avoir trop désarçonné les candidats. Il n'y a pas eu de contresens majeurs sur le sens du sonnet, même si l'on a pu constater une certaine difficulté à le contextualiser sur le plan littéraire. Ainsi a-t-on pu s'étonner que l'amour courtois et le *stilnovo* qui ne s'imposaient guère si ce n'est comme éventuels contrepoints, soient plus souvent évoqués par les candidats que le pétrarquisme. Cette catégorie incontournable de la poésie féminine dans cette période a brillé par son absence dans les copies des candidats.

A contrario tel candidat a essayé de plier le sonnet à un essai plus général sur l'histoire des idées à la Renaissance, en plaquant les catégories d'« anthropocentrisme », voire, de « machiavélisme », alternatives à une approche « théologique », au sonnet de G. Stampa qui n'avait peut-être pas de telles ambitions.

Le jury s'attendait à des considérations plus évidentes sur l'inversion des rôles masculin et féminin entre sujet et objet amoureux, mais aussi sur le caractère peu canonique de cet amour non réciproque. Il a été un peu surpris que sur un sujet couru, les candidats sollicitent, faute de références italiennes, la *Carmen* de Bizet. Plus étonnant, voire problématique, le fait que 2 commentaires sur 4 n'étaient pas en mesure de proposer un plan. On ne saurait se mesurer à de telles épreuves sans une préparation méthodologique qui n'est, de fait, pas encore au point pour certains.

Les meilleures copies ont été à juste titre sensibles à « l'architecture » du sonnet, à la maîtrise formelle, rhétorique et métrique, contrastant avec le caractère illogique, voire immoral de la passion amoureuse. Certains ont également senti les enjeux sociaux de cette non-réciprocité dans l'ostentatoire « humilité » de la *voce narrante* et le titre nobiliaire par lequel était désigné l'homme aimé : « mio conte ». La capacité à tirer de cette expérience malheureuse une « leçon » générale, une « école » paradoxale dans les deux tercets a été bien vue.

La modernité du sonnet pourrait tenir à sa surprenante réceptivité aux implications psychologiques d'une passion malheureuse : un quasi-sado-masochisme, une logique perverse, structurelle, en vertu de laquelle toute victime est aussi bourreau, de sorte que, l'« étrange » loi de l'amour ne peut qu'osciller entre souffrir et faire souffrir.

Cependant, par la déclinaison de ces chassés-croisés, scandés par force antithèses et chiasmes, la poétesse parvient à se soustraire au *lamento* initial - « Dura è la mia stella... »- et à l'impuissance première de l'« i' non posso... ». Elle s'extrait de la subjectivité pathétique et de la première personne autobiographique pour dégager une loi universelle et intemporelle scandée par les adverbes « ognor...sempre ».

Le jury a apprécié la capacité à relever et exploiter sémantiquement des observations métriques et prosodiques : par exemple, le lien établi par telle copie entre « rime incrociate », voire, « l'alternance entre des endécasyllabes a minore et a maggiore » avec le « gioco di specchi » qui structure le sonnet, ainsi que les métaphores (cynégétique, zoologique, alimentaire...) qui animent cette guerre amoureuse.

Les niveaux de langue ne peuvent qu'être disparates : tel commentaire était écrit dans une langue excellente ; d'autres laissaient à désirer, dans des proportions variables, comme l'illustrera l'inventaire qui suit. Parmi les fautes relevées, on signalera les fautes de langue : « Si traduscono > traducono, introdusce > introduce, *contribua* > contribuisce, *Violente* > *violento* » ; les gallicismes : « ~~Illustrazione del proposito, ricordare agiatamente, faseinazione, staccamento, maniera di amare, a l'incontro di, non può scappare la sua dura stella~~ », les fautes d'accord : *Sceglie di non risponderli*>*risponderle* » ; les concordances non maîtrisées : « ~~Sembra che è~~ > *sia* » ; les barbarismes : « *fuggimento, anomalità, terrestre* » ; l'utilisation inappropriée de la préposition : « ~~Cerchio del quale non si può uscire~~>*dal quale* » ; les fautes d'orthographe : *interresse, semplisce, contradizione, corteggiani, innamorati, corragio, ripetta, poetichi, drammatico, bellezza*.

On a pu déplorer la méconnaissance du subjonctif dans les interrogatives indirectes : « Chiederci se non c'è>non ci sia » et celle encore plus gênante de la règle de l'article à utiliser devant le s impur : « *Dai scrittori* »

Court thème

Tout comme l'année dernière, le court thème ne présentait pas de difficultés grammaticales telles que les candidats n'aient pas su (plus au moins) les surmonter. Un seul candidat n'a pas repéré l'unique « futur dans le passé » du texte - *distruggerebbe* > *avrebbe distrutta* -, ne permettant pas au jury de vérifier s'il aurait su faire l'accord du participe passé avec le pronom personnel faible qui précédait le groupe verbal (*l'avrebbe distrutta*), bien vu, en revanche, par deux autres candidats. Le troisième en revanche a négligé de le faire : *l'avrebbe distrutto*).

Quant à la particule pronominale « ci » postposée et en enclise avec l'infinitif, elle a été bien utilisée (« *tornarci* »), sauf par un candidat qui a éludé la difficulté en ne la traduisant pas (« *tornare* »), ce qui a été sanctionné par le jury.

Le lexique ne présentait pas de difficultés majeures (*cantine* > *mensa, tables*>*tavole, bancs*>*panche*...). Le jury a apprécié l'effort des candidats de traduire l'expression « toucher du bout des lèvres » au risque de s'éloigner d'une traduction littérale (« *che mangiavo controvoglia* », « *che non toccavo che con il bordo delle labbra* », « *che assaggiavo soltanto con la punta delle labbra* »). Des fautes élémentaires subsistent néanmoins et ont pu être sanctionnées sévèrement : « ~~un'incendio~~ » > *un incendio*, « ~~labbre~~ »-> « *labbra* », « ~~paghevo~~ » > « *pagavo* ». Le jury ne peut que recommander encore une fois aux candidats de veiller à consolider les bases fondamentales de la grammaire italienne (morphologie, syntaxe, lexique), car certaines erreurs pèsent lourdement sur la notation finale. Nous ne saurions insister davantage sur la nécessité que les candidats prennent le temps de relire attentivement leur traduction.

Contrairement à l'année dernière où dans un cas, la fluidité de la traduction et les choix appropriés tant au niveau lexical que grammatical avaient contribué à augmenter la moyenne par rapport à la note du commentaire composé, cette année les maîtrise de la méthodologie du commentaire et de ses enjeux s'accompagnait d'un niveau de maîtrise linguistique de l'italien confirmé par le court thème dans trois épreuves. Pour la quatrième copie, les faiblesses relevées dans le commentaire au niveau des enjeux interprétatifs ont été confirmés par un niveau linguistique insuffisant dans les deux épreuves.